



GAMELOFT
Société européenne au capital de 4 201 441,20 Euros
Siège social : 14, rue Auber - 75009 Paris
429 338 130 RCS Paris

Communiqué sur le montant de la rémunération des Commissaires aux comptes
En application de l'article 222-8 du Règlement Général de l'AMF

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux comptes de GAMELOFT correspondants aux prestations effectuées en 2013.

	Audit AMLD				MAZARS			
	Montant		%		Montant		%	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Audit K€								
Commissariat aux comptes et certification des comptes annuels et consolidés								
• Emetteur	101,5	103,6	93,1%	93,4%	105	95	46,7%	56,6%
• Filiales intégrées globalement	7,5	7,3	6,9%	6,6%	120	72,7	53,3%	43,4%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes								
• Emetteur								
• Filiales intégrées globalement								
Sous total	109	110,9	100%	100 %	225	167,7	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres (à préciser si > à 10% aux honoraires d'audit)								
Sous Total	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	109	110,9	100%	100%	225	167,7	100%	100%